

La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec



Assurer la qualité éducative des services de garde en milieu scolaire

Allocution de Mme Pâquerette Gagnon

**Québec
1^{er} novembre 2012
Longueuil
8 novembre 2012**

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette journée d'échanges et de formation sur les services de garde en milieu scolaire. Destinée aux intervenants concernés par la dimension éducative des services de garde, cette rencontre s'inscrit en suivi à la première rencontre organisée par la Fédération à l'automne 2010.

En effet, les attentes alors signifiées par les participants portaient particulièrement sur la dimension éducative du service de garde et sur son intégration à la vie de l'école.

On se rappelle que le Conseil supérieur de l'éducation, en 2006, lors de la publication de son avis sur les services de garde en milieu scolaire, recommandait à tous les acteurs concernés, d'élaborer et de soutenir localement une démarche d'amélioration continue de la qualité des services de garde.

Dans son plus récent avis intitulé *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*, le conseil revient à la charge en mettant l'accent sur l'importance de mettre en place des services de garde de qualité.

Déjà en 2002, la Fédération avait débuté une réflexion, en mettant sur pied un groupe de travail composé de gestionnaires responsables de ce dossier, dans le but d'en favoriser le développement et de permettre une consultation structurée du réseau. Ce groupe, toujours très actif, a comme mandat :

- D'exercer un rôle aviseur auprès de la FCSQ sur les aspects éducatifs, administratifs et organisationnels des services de garde en milieu scolaire impliquant les ressources humaines, financières et matérielles des commissions scolaires.
- De faire connaître à la FCSQ son avis sur des problématiques liées aux services de garde et des recommandations qu'il juge pertinentes de mettre en œuvre.
- De mettre en commun les besoins émergents liés au développement des services de garde et proposer des pistes d'action.

Parmi leurs principales réalisations, on peut mentionner :

- L'analyse des deux rapports du Vérificateur général, de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation émis en 2006 et l'élaboration de recommandations en suivi à ces rapports et à cet avis.
- D'autres recommandations concernant :
 - a) le financement de la clientèle des élèves HDAA;
 - b) le réajustement des allocations de fonctionnement;
 - c) la mise en œuvre du programme d'études *Éducatrice, éducateur en service de garde en milieu scolaire* menant à l'AEP.

- L'élaboration d'indicateurs de qualité pour les services de garde que nous avons inclus dans le DVD qui vous sera remis en fin de journée.
- La mise à jour du *Guide de gestion Santé, sécurité et hygiène en service de garde en milieu scolaire*. Ce guide est disponible à la FCSQ et une formation l'accompagne. Vous retrouvez des informations à ce sujet dans votre pochette.

Je salue les membres de ce comité dont certains sont ici présents et les remercie pour leur riche contribution :

1^{er} novembre :

Carmen Lemire, C. s. Marguerite-Bourgeoys
 Diane Labbé, C. s. Central Québec
 Monic Vézina, C. s. de Kamouraska – Rivière-du-Loup
 Anne Julien, C. s. de la Beauce-Etchemin

D'autres membres seront présents à la rencontre de Longueuil.

En appui à ce groupe, je signale la présence avec nous aujourd'hui de :

Annie Jomphe, FCSQ
 Pierre D'Amours, FCSQ
 Louise Bégin, consultante FCSQ
 Isabelle-Line Hurtubise, FCSQ

8 novembre :

Carmen Lemire, C. s. Marguerite-Bourgeoys
 Valérie Dorais, C. s. de la Seigneurie-des-Mille-Îles

D'autres membres étaient présents à la rencontre de Québec.

En appui au groupe :

Annie Jomphe, FCSQ
 Louise Bégin, FCSQ
 Isabelle-Line Hurtubise, FCSQ

Au cours de la dernière année, les efforts de la Fédération ont surtout porté sur la mise en œuvre du programme de formation destiné au personnel éducateur des services de garde (AEP). N'oublions pas qu'avec cette AEP, c'est la première fois qu'un programme d'études professionnelles est mis en place par les commissions scolaires pour former exclusivement du personnel des commissions scolaires.

Notre leadership s'est exercé à plusieurs niveaux :

- en informant de façon continue les différents services concernés dans les commissions scolaires (ressources humaines, formation professionnelle, services aux entreprises, services éducatifs);
- en initiant la création d'un consortium;
- en soutenant les centres de formation professionnelle au niveau pédagogique en organisant des formations pour les enseignants, en collaborant à l'élaboration de guides pédagogiques, etc.

Dans son dernier avis, le Conseil supérieur de l'éducation insiste sur l'importance de la formation du personnel pour assurer la qualité éducative des services de garde. Il prend acte de la mise en œuvre de cette nouvelle formation dédiée au personnel éducateur des services de garde et recommande à la ministre d'évaluer, cinq ans après son entrée en vigueur, ses effets sur la qualité des services. Nous ne pouvons qu'appuyer cette recommandation.

Je tiens à remercier de façon toute particulière, M. Robert Goyer qui est à l'origine de cette AEP et qui a consacré et consacre encore beaucoup d'efforts pour faciliter son implantation. Accompagné de M^{me} Diane Martel, une des conceptrices du programme, il nous présentera cet après-midi l'historique et le chemin parcouru dans la mise en œuvre de ce programme.

La rencontre d'aujourd'hui vise à permettre un partage sur des pratiques gagnantes tant des directions d'établissement, premiers responsables du service de garde dans leur école, que du personnel des services éducatifs et administratifs des commissions scolaires qui les soutiennent et les accompagnent en vue d'améliorer la qualité des services de garde. Cette qualité passe inévitablement par la qualification du personnel des services de garde comme l'a souligné le Conseil supérieur de l'éducation. C'est pourquoi nous avons intégré l'AEP à l'ordre du jour de cette activité.

En avant-midi, les ateliers auxquels vous participerez, viseront à mettre en lumière ces pratiques. Des moments d'échange sont prévus afin que vous puissiez partager votre vécu.

Je remercie les intervenants de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, de la Commission scolaire Marie-Victorin et de la Commission scolaire des Navigateurs qui ont généreusement accepté d'animer ces ateliers et de vous partager leur expérience.

Ces ateliers seront précédés d'une conférence de M^{me} Josée Duquette, gestionnaire à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, qui nous présentera sa vision du service de garde dans l'école.

En après-midi, après un retour sur les ateliers du matin, on fera place à l'AEP. Informations, témoignages et échanges seront au menu.

Un grand merci aux intervenants de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys qui ont accepté de venir témoigner de leur démarche collective pour mettre en œuvre ce programme d'études et des bienfaits observés suite à son implantation dans le milieu.

La richesse de cette journée repose, entre autres, sur votre présence, vous qui êtes les principaux acteurs de l'aspect éducatif des services de garde. Vous aurez l'occasion :

- de partager;
- de vous enrichir de pratiques gagnantes;
- de vous concerter;
- et de prendre conscience que la réussite éducative des services de garde est un défi collectif tout en étant une responsabilité individuelle.

Je désire également attirer votre attention sur l'importance de remplir la fiche d'évaluation. Une section est consacrée au suivi à donner à cette journée d'activités. Votre appréciation et vos recommandations sont attendues. Notez également que le matériel qui sera utilisé aujourd'hui et d'autres outils en lien avec le dossier des services de garde vous seront remis sur DVD à la fin de la journée.

Mais d'abord, la partie informative de cette rencontre.

J'invite M^{me} Christiane Bourdages-Simpson, responsable du programme d'éducation préscolaire et des services de garde en milieu scolaire au MELS à nous présenter les diverses réalisations de son ministère dans ce dossier. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement le MELS, pour son implication et sa collaboration dans l'organisation et la tenue de cette journée.

Bonne journée!